Document d'Informations Clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

C-Quadrat Global Equity ESG – Part R

FCP Français géré par C-Quadrat Asset Management France SAS

ISIN: FR0000994667
Initiateur du produit: C-Quadrat Asset Management France SAS, une société du groupe C-Quadrat – www.c-quadrat.com/fr -Appelez le +33 (1) 70 08 08 54 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de C-Quadrat Asset Management France en ce qui concerne ce Document d'Information Clé

Ce produit est autorisé par la France au titre de la directive européenne 2009/65/CE (dite Directive OPCVM)

C-Quadrat Asset Management France est agréée par la France, et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production: 17/04/2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit

Objectif d'investissement

Le FCP C-Quadrat Global Equity ESG a pour objectif d'offrir, sur un horizon d'investissement de 5 ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à son indice de référence MSCI World Index Net Return, tout en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), au processus d'investissement selon une approche « Best in Universe ».

Le fonds est géré de manière active, et en référence à l'indicateur cité plus haut. Les performances du fonds pourront néanmoins s'écarter de celles de cet indicateur tant à la hausse qu'à la baisse. Le degré de liberté de la stratégie d'investissement mise en oeuvre par rapport à l'indicateur de référence est: important. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales ou sociales (Article 8 du règlement UE 2019/2088 dit « SFDR »).

La stratégie d'investissement repose sur des critères extra-financiers et des critères financiers. Le processus de sélection des titres est constitué de deux étapes indépendantes et successives :

- Sélection des titres selon une approche « Best in Universe » consistant à sélectionner les meilleures entreprises au sein de l'univers d'investissement en fonction de leur notation ESG
- Sélection financière quantitative et fondamentale des titres au sein de l'univers d'investissement ESG.

La sélection des titres selon une approche « Best in Universe » est possible grâce à l'utilisation de notations ESG produites par un fournisseur de données externe. A titre indicatif, les critères ESG peuvent être la consommation d'énergie et l'émission de gaz à effet de serre pour la dimension environnementale, les droits de l'Homme, la santé ou la sécurité pour la dimension sociale, ou encore la politique de rémunération et l'éthique globale pour la dimension de la gouvernance.

Le FCP est exposé en permanence à hauteur de 80 % au moins sur les marchés d'actions, de façon prépondérante dans les pays développés.

Le fonds sera également autorisé à investir jusqu'à 10% de son actif net dans des instruments du marché monétaire ou des titres de créance tels que des titres de créance négociables (« TCN ») et des Euro Medium Term Notes (« EMTN »)) et tous autres types de titres obligataires ou monétaires.

Dans une limite de 10 %, le fonds pourra investir dans des OPCVM de droit français et/ou de droit européen, de toute classification.

Le fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré, ainsi que sur les futures (achat et vente de contrats à terme sur indices, actions, devises), sur les options (achat et vente d'options sur indices et actions, devises) et sur le change à terme (achat et vente de devises), dans la limite de 100 % maximum de l'actif net du fonds.

Affectation des sommes distribuables : capitalisation.

La durée minimum de placement recommandée est de cinq ans.

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour à 11h30 auprès du Dépositaire et sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues le samedi sont centralisées le 1er jour ouvré suivant. La valeur liquidative est établie chaque jour, sauf jours fériés en France, et si la bourse de Paris ou de New York est fermée. Les règlements afférents interviendront en J+2.

Type d'investisseur: Tout type d'investisseur
Date d'échéance: Le produit n'a pas de date d'échéance

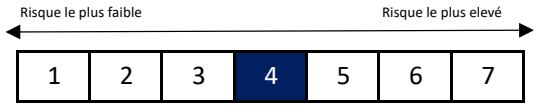
L'initiateur peut décider unilatéralement de liquider le fonds et procéder à un rachat forcé de vos parts. Vous serez alors informés en amont.

Dépositaire: CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement en français sur le site internet de la sociétés de gestion : http://www.c-quadrat.fr/nos-fonds , ou dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite auprès de la société de gestion : C-QUADRAT ASSET MANAGEMENT FRANCE - 14, rue de Bassano - 75016 Paris - France ou à l'adresse électronique suivante : info.fr@c-quadrat.com.
La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion et sur son site internet : http://www.c-quadrat.fr/nos-fonds

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque synthétique (SRI)



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent affecter la performance du fonds. Veuillez vous référer au prospectus du fonds, disponible gratuitement sur l'adresse: https://c-quadrat.fr/nos-fonds
Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.
Toutefois, vous bénéficiez peut être d'un système de protection des consommateurs (voir la section «Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements?»). L'indicateur présenté ci- dessus ne tient pas compte de cette protection..

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des cinq dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scenario de **tension** montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.
Défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022
Intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre février 2014 et février 2019
Favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre octobre 2015 et octobre 2020

Période de Détention Recommandée: 5 ans
Exemple d'investissement: 10 000 EUR

Scénarios		*Si vous sortez après 1 an*	*Si vous sortez après 5 ans (horizon d'investissement recommandé)*
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 5 504	EUR 7 439
	% Rendement Annuel Moyen	-44,96%	-25,61%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 8 317	EUR 9 480
	% Rendement Annuel Moyen	-16,83%	-5,20%
Intermediaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 10 817	EUR 10 812
	% Rendement Annuel Moyen	8,17%	8,12%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	EUR 13 570	EUR 12 029
	% Rendement Annuel Moyen	35,70%	20,29%

Que se passe-t-il si C-Quadrat Asset Management France n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

En cas de faillite de la société de gestion, le paiement des rachats des parts (actions) du fonds ne sera pas impacté. Le dépositaire est responsable de la conservation des actifs. La loi impose la ségrégation des actifs du fonds et des fonds propres du dépositaire. Il existe un risque de perte financière dans le cas où les actifs conservés par le dépositaire sont perdus. Le dépositaire est responsable vis-à-vis du fonds et des investisseurs dans de telles circonstances, sauf si la cause est externe et hors d'un niveau raisonnable de contrôle. Il n'y a pas de compensation ou de plan de protection couvrant ce produit.

Que va coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé que :

- vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 euros sont investis

Exemple d'investissement: 10 000 EUR	*Si vous sortez après 1 an*	*Si vous sortez après 5 ans (horizon d'investissement recommandé)*
Coûts totaux	466 EUR	2271 EUR
Incidence des coûts Annuels *	4,71%	3,37% chaque année

* Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,05% avant déduction des coûts et de 7,68% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		*Si vous sortez après 1 an*
Coûts d'entrée	2,00% maximum du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. la personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0 EUR
Coûts récurrents (prélevés chaque année)		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,56% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	251 EUR
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	14 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	20 % TTC de la différence, si elle est positive, entre la performance du FCP et celle de l'indice. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation ci-dessus des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	1 EUR

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période d'investissement recommandée est de 5 ans.

Cette durée d'investissement a été retenu en fonction de la nature des actifs sous-jacents

Le désinvestissement, par voie de rachat de vos actions, peut se faire à tout moment sur la valeur liquidative calculée quotidiennement, comme décrit dans la section 2 « En quoi consiste ce produit ». Si vous désinvestissez au terme d'une période inférieure à l'horizon d'investissement recommandé, vous risquez une performance inférieure à celle que vous auriez pu avoir en respectant la période d'investissement recommandé.

Un désinvestissement anticipé n'entrainera pas d'application des frais ou de pénalité.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Toute réclamation concernant le produit, le comportement de son initiateur, de la personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit ou qui le vend peut être adressée sans frais à C-Quadrat Asset Management, qui en accusera réception dans les 10 jours ouvrables à compter de sa réception.

Vous devez faire part de votre réclamation auprès du Service conformité en charge du traitement et du suivi des réclamations à l'adresse suivante : C-Quadrat Asset Management France Service conformité, 14 rue de Bassano 75016 PARIS ou à l'adresse suivante : info.fr@c-quadrat.fr

Davantage d'informations concernant notre politique de réclamation sur: http://www.c-quadrat.fr/informations-reglementaires

Autres informations pertinentes

Conformément à la réglementation le dernier prospectus et les derniers documents d'informations périodiques réglementaires sont disponibles en complément du présent Document d'information clé, selon les modalités décrites dans la Section 2 « En quoi consiste ce produit ».

Les performances passées du compartiment depuis sa création sont consultables à l'adresse suivante : *http://www.c-quadrat.fr/nos-fonds*

Les scénarios de performance calculés mensuellement et leurs historiques depuis janvier 2023 peuvent être consultés à l'adresse suivante :